

Après l'explosion :
le site d'AZF, maisons
et commerces alentour

La catastrophe d'AZF, vers un nouveau dess(e)in du territoire ?

Florence MIZZI et Morgane PERSET

Article écrit avec le concours de **Marion CAUHOPÉ**, auteure de la thèse de doctorat *De la Poudrerie nationale de Toulouse à l'Oncopole. La catastrophe d'AZF dans les dynamiques territoriales d'un espace industriel urbain (1850-2008)*, thèse soutenue en 2011.

Le 21 septembre 2001, entre 300 et 400 tonnes de nitrate d'ammonium déclassé stockées dans un hangar de l'usine AZF¹ Grande-Paroisse explosent. La déflagration est ressentie dans toute l'agglomération toulousaine. 31 personnes perdent la vie, des milliers sont blessées. L'explosion de l'usine occasionne des dégâts matériels considérables dans près du tiers de la commune. Sur le site même, elle creuse un vaste cratère et dévaste de nombreux bâtiments. Une catastrophe qu'il est intéressant d'envisager sous l'angle de sa puissance transformatrice, comme l'occasion de remodeler les espaces sinistrés, de changer le dess(e)in d'un territoire. Nous nous intéressons donc ici à l'histoire du site, de l'origine des installations chimiques aux lendemains de la catastrophe et au projet de canceropôle, c'est-à-dire jusqu'à la fin des années 2000.



Replacer l'événement dans « l'épaisseur du temps »

L'histoire urbaine et industrielle du site d'AZF montre une localisation relativement ancienne des activités chimiques dans le sud de Toulouse. Cette localisation est le fruit du déplacement, au milieu du XX^e siècle, de la Poudrerie nationale, sur le principe hygiéniste d'éloignement des industries à risques du centre-ville, cet établissement ayant déjà explosé plusieurs fois. Dans l'entre-deux-guerres, l'ONIA² (futur AZF) s'implante à proximité de la Poudrerie. Outre le foncier dédié à leur activité, ces deux entreprises du pôle chimique acquièrent les terrains alentour afin de construire des logements et des services pour leurs employés. Jusqu'en 1950, elles impriment fortement leur marque sur le territoire – au point que l'on parle de *Poudreville* pour évoquer Toulouse pendant la Première Guerre mondiale.

Progressivement, à partir des années 1960, la chimie toulousaine entre dans un cycle de dévalorisation relative et est effacée des documents de planification stratégique de la ville. Le développement de secteurs d'activité considérés comme plus prometteurs, en particulier l'aéronautique et l'informatique, va exclure le pôle chimique sud du processus de technopolisation de Toulouse. Parallèlement, la résidentialisation progressive des espaces environnants et la montée des préoccupations environnementales commencent à remettre en cause la présence industrielle.

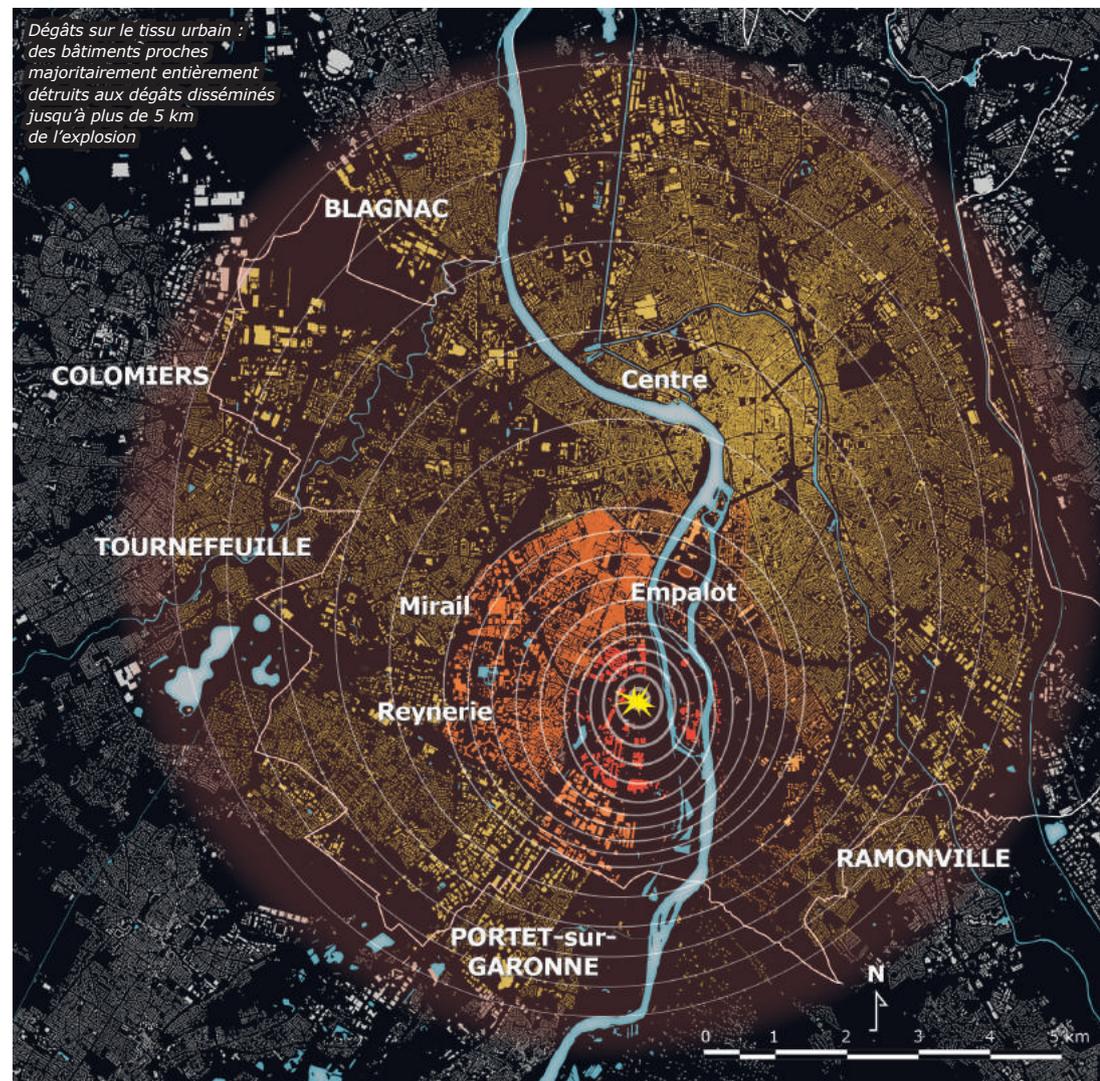
Quand survient l'explosion du 21 septembre 2001, c'est donc un secteur industriel et une zone géographique marginalisés qui sont remis sur le devant de la scène. La catastrophe est alors pour les acteurs

publics l'opportunité de réinscrire le site dans le développement de l'agglomération, et de bâtir un nouveau projet en cohérence avec la revendication d'une image d'excellence pour Toulouse, et ce, aux dépens des activités de production lourde. C'est au terme de dix mois de conflit autour de l'avenir des usines chimiques sud-toulousaines que le devenir du site se dessine : au-delà de la restriction des activités industrielles qui donneront lieu à une loi³, la fermeture d'AZF est décidée en 2002, libérant ainsi le site.

Un projet à courte échéance et au fort portage politique

Un an après la catastrophe, la Communauté d'agglomération du Grand Toulouse annonce « la création d'une Cité des biotechnologies » : un projet s'inscrivant directement dans la lignée des orientations définies dans le Schéma directeur d'aménagement de 1998, qui indiquait que « le secteur de l'industrie de la santé devait être renforcé et qu'il faudrait désigner un lieu à forte valeur identitaire où seront regrou-

1. AZote et Fertilisants.
2. Office National Industriel de l'Azote.
3. Loi du 30 juillet 2003, relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages dite « loi Bachelot ».



pés [...] un grand nombre de tous les secteurs de la santé »⁴.

Très vite, c'est vers un centre de recherche sur le cancer que le projet s'oriente, en convergence avec le Plan cancer lancé par Jacques Chirac, alors président de la République, et les projets de développement des groupes pharmaceutiques Pierre Fabre et Sanofi Aventis (déjà présent en limite du site). Le 31 mars 2004, le jour même où il est nommé ministre de la santé, Philippe Douste-Blazy, maire de Toulouse, annonce officiellement le projet d'un canceropôle – aujourd'hui dénommé Oncopole – qui regroupera les activités de recherche et une clinique universitaire du cancer.

Le site présente de multiples contraintes : risque d'inondation, risque industriel, plan d'exposition au bruit, pollution des terrains, dont le projet semble s'être nourri afin de développer un nouveau modèle de crue⁵, d'optimiser la dépollution, de plaider en faveur d'une modification des couloirs aériens, etc. Pour n'évoquer que l'exemple du risque d'inondation, le réaménagement des espaces inondables laissés en friche par la catastrophe a été l'occasion de conduire de nouveaux arbitrages entre protection et développement urbain. Le risque a ainsi été intégré à la conception du plan d'aménagement et de l'architecture des bâtiments : délimitation et optimisation de la partie constructible, bâtiments

sur pilotis « hydrauliquement transparents ».

Un projet qui, au final, n'a pas fait l'objet de contestations, car il est apparu comme un moyen efficace d'accélérer la mutation du site.

Cinq ans plus tard, fin 2009, les premiers bâtiments ouvrent. Une réalisation rapide qui, au-delà de l'opportunité du Plan cancer et des projet de développement des groupes Fabre et Sanofi, tient à la réunion d'un ensemble de conditions : la nécessité de combler, symboliquement et matériellement, le vide laissé par la catastrophe ; la possibilité pour la collectivité de faire valoir sa position de « sinistrée » pour attirer des fonds publics démultipliés ; la recomposition d'une stratégie économique ; l'affirmation de nouvelles échelles territoriales d'action...

Une absence d'ancrage urbain

Aux franges de l'emprise AZF, où les dégâts ont aussi été considérables, l'absence de portage d'une stratégie d'ensemble et la fragmentation du foncier et des acteurs impliqués vont favoriser des reconstructions au coup par coup, dans des logiques propres à chaque établissement ou entreprise concernés. Aujourd'hui, l'Oncopole apparaît comme une entité indépendante, peu connectée à sa périphérie immé-

diante : peu de lien avec l'hôpital psychiatrique Marchant voisin, pas plus qu'avec le Grand Projet de Ville⁶... Beaucoup ont souligné aussi la faiblesse de la dimension urbaine du projet et son manque d'accroche à la ville. Certains ont ainsi insisté sur la nécessité de prévoir les services publics, les infrastructures de transport, la voirie, les commerces qui accompagnent un programme d'une telle ampleur, pour que la dynamique urbaine insufflée par le projet profite, par effet d'entraînement, aux espaces alentour. En 2020, une étape devrait être franchie avec l'ouverture d'un téléphérique urbain sud reliant le site au métro Université Paul Sabatier en passant par le centre hospitalier universitaire de Rangueil et la desserte par une ligne de bus à haut niveau de service (Linéo L5). D'autres interrogations demeurent aussi d'un point de vue économique suite au retrait de certains financeurs, notamment la capacité du site à s'inscrire dans une filière large – voire à la structurer – pour porter une dynamique économique d'échelle métropolitaine. Ces évolutions paraissent fondamentales pour l'avenir du sud-ouest toulousain et pour un projet qui, même s'il est présenté comme un projet « de rupture », s'inscrit en de nombreux points dans la continuité des évolutions territoriales et des perspectives d'aménagement de l'agglomération. ■

4. Extrait de la révision du Schéma directeur de l'agglomération toulousaine, approuvé le 11 décembre 1998.

5. Plutôt que de se baser sur la plus grande crue connue de 1875, faisant valoir les modifications intervenues depuis (endiguement...), les risques ont été recalculés par modélisation, modifiant ainsi les zones d'aléas forts et faibles.

6. Le périmètre du Grand Projet de Ville (GPV), élargi suite à l'explosion d'AZF, concerne les quartiers du Grand Mirail, de Bagatelle et d'Empalot, tous proches du site industriel et sur lesquels des projets de restructuration et des opérations massives de démolition-reconstruction sont prévus.

L'Oncopole en 2019

